

Comment verser votre Taxe d'Apprentissage au Lycée Polyvalent Aiguerande

Le Lycée Polyvalent Aiguerande accueille près de 1 700 élèves des voies générale, technologique et professionnelle.

Il est habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage.

À partir du 26 mai 2026, la plateforme SOLTÉA est ouverte aux employeurs pour vous permettre de nous verser votre taxe d'apprentissage.

Pour désigner notre établissement :

1. Connectez-vous à la plateforme SOLTÉA
<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>
2. Désignez le lycée Aiguerande comme bénéficiaire à l'aide du moteur de recherche :
 - Code UAI / RNE : 0693734J
 - SIRET : 196 938 419 000 13

Attention : le SIRET doit être saisi sans espaces

Vous pouvez choisir d'affecter le solde à l'établissement (plus simple), ou de le répartir parmi les formations habilitées.

3. Validez et enregistrez votre contribution

Bénéficiaire :

Lycée Polyvalent Aiguerande (Code UAI : 0693734J)

2 Place Georges Dutrève – BP 50211 - 69823 BELLEVILLE-EN-
BEAUJOLAIS CEDEX

Tél. : 04 74 66 16 32 – Email : 0693734J@ac-lyon.fr

Lycée Polyvalent Aiguerande

2 Place Georges Dutrève – 69220 Belleville-en-Beaujolais



Campagne Taxe d'apprentissage

(Versement au titre de l'année 2025)

Au sein de notre établissement, nous mettons tout en œuvre pour former au mieux les jeunes aux réalités du monde du travail. Dans un futur proche, ils participeront au développement de vos entreprises et au dynamisme de notre territoire.

En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage au Lycée Aiguerande, vous devenez un acteur essentiel de nos formations, participez au rapprochement de l'École et de l'Entreprise et contribuez à la réussite de nos jeunes.

Le versement de cette taxe nous permet :

- de renouveler les équipements de l'appartement pédagogique du Bac Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) ou des cuisines de la filière Hôtellerie-Restaurant,
- de personnaliser le parcours des élèves,
- d'organiser des visites pédagogiques et des voyages d'études.



Site Internet Lycée : <https://aiguerande.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

La qualité des investissements au service de la formation professionnelle des élèves est dépendante de la participation des acteurs économiques au travers du versement de la taxe d'apprentissage.

C'est la raison pour laquelle, nous vous sollicitons à l'occasion de la campagne de collecte 2026, afin d'œuvrer ensemble à des conditions pédagogiques optimales de prise en charge de nos élèves et au maintien d'un environnement technique de formation de qualité.

Pour toute question, vous pouvez contacter Laurence DOURY-BOIS, Responsable du Bureau des Entreprises : bde.0693734j@ac-lyon.fr.

J'aurais plaisir, si vous le souhaitez, à échanger avec vous sur nos formations et vous exprime tous mes remerciements pour votre soutien.

Florence LEONARDI-HERMANT, Proviseure du lycée

Formations proposées :

Métiers des Services à la Personne

- ✓ **Bac professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)**



Métiers de la Restauration

- ✓ **CAP Production et Service en Restaurations**
- ✓ **CAP Cuisine**
- ✓ **Bac professionnel Cuisine**
- ✓ **Bac professionnel Commercialisation et Services en Restauration**



Le restaurant d'application, *Le Jardin de Paul*, vous accueille :

Les jeudis et vendredis à partir de 12h

Réservez conseillée (en ligne : www.lejardindepaul.fr, par téléphone : 04.74.66.60.91 ou par courrier électronique : lejardindepaul.0693734j@ac-lyon.fr)

Métiers des Services Administratifs

- ✓ **Bac professionnel Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités (AGOrA)**

